RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT de L'ORNE — 3e circonscription

# ELECTIONS LEGISLATIVES du 23 Novembre 1958

ÉLECTEURS,

*La 4e République est disparue en raison de son impuissance à arrêter la guerre d'Algérie.*

Des formations politiques spécialistes du déclanchement des crises ministérielles, et des hommes avides de pouvoir, ont conduit le pays au bord de la guerre civile.

En répondant massivement au référendum, les Français ont fondé *une République nouvelle.*

Il faut que les partis anciens se transforment. Fidèle au Mouvement Républicain Populaire, j'adhère par avance à un large groupement de centre rassemblant des hommes honnêtes et sincères, républicains, sans exclusive.

*Il le faut, pour assurer la durée du gouvernement de la République, — faire l'Europe, — unir la communauté des peuples d'Outre-Mer,* — maintenir la paix mondiale.



M. HALBOUT

*Il le faut, pour lutter efficacement contre les fléaux sociaux qui ravagent notre Département.*

*Dans les campagnes, des familles paysannes* sont à chaque terme chassées de leurs exploitations, par de nouveaux venus qui, ayant des situations lucratives dans d'autres activités, ne recherchent que le placement de leurs capitaux. La loi « contre les cumuls abusifs » votée en première lecture en décembre 1957, — suite de la loi Halbout de 1949 —, doit être reprise jusqu'à son adoption définitive.

*Dans les villes et aux abords*, la crise du logement sévit de plus en plus, tandis que dans trop de petites communes, les maisons abandonnées tombent en ruine.

*Un peu partout*, les jeunes et des familles ouvrières dans l'incertitude du lendemain, s'expatrient faute d'un véritable aménagement du territoire qui leur donnerait du travail sur place.

*Il le faut, pour garantir nos libertés.*

1° *Liberté de conscience et liberté d'enseignement* gages de la paix civile.

2° *Liberté du travail et liberté syndicale*, compromises dans un état totalitaire, suppression des abattements de zone et amélioration des avantages sociaux.

3° *Liberté des productions agricoles*, maintien de l'allocation des 10 litres d'alcool pur en franchise et abrogation du décret Mendès-France s'y rapportant, — encouragement à la production du jus de pommes en vue de revaloriser la production fruitière normande, — respect par le gouvernement des lois garantissant les prix agricoles, augmentation des crédits d'investissement, adduction d'eau, etc...

4° *Liberté et protection de la petite et moyenne entreprise commerciale et artisanale* avec une *réforme fiscale véritable et équitable.*

*Il le faut, pour garantir les droits de ceux et celles à qui la nation doit reconnaissance ou assistance.*

— *aux anciens combattants et aux victimes de guerre* pour que leurs droits imprescriptibles ne soient jamais contestés ;

— *aux personnes âgées* pour assurer à toutes une vieillesse plus heureuse ;

— *aux mutilés du travail* pour leur permettre un reclassement judicieux.

*Electeurs parce que vous voulez la liberté et la justice dans le progrès social, vous voterez le Dimanche 23 novembre.*

Depuis 12 ans, vous m'avez accordé votre confiance : j'ai conscience d'avoir fait tout mon devoir, je suis certain que vous saurez choisir.

VIVE LA RÉPUBLIQUE ! VIVE LA FRANCE !

**EMILE HALBOUT**

**Candidat d'Union pour la 5e République**

ÉLECTRICES,

Vous pensez trop souvent que la politique n'est pas votre affaire ; vous aurez cependant un bulletin de vote entre les mains le 23 Novembre prochain et l'obligation de vous en servir avec discernement. Sans cesse la législation familiale est menacée.

Toute attaque contre la famille se retournera inévitablement contre vous et vos enfants.

N'oubliez pas qu'aucune vie familiale, vraie et heureuse, ne sera possible :

1° *Si la paix internationale n'est pas assurée.*

2° Si des crédits suffisants et des encouragements ne sont pas donnés pour *la construction de logements.*

3° Si ces crédits sont affectés en grande partie à la réalisation d'énormes immeubles collectifs, plutôt qu'à celle de *maisons individuelles*, en location ou en accession à la propriété.

4° Si la décentralisation, se limitant aux grandes villes, ne permet pas *à chaque centre rural* de recevoir dans un avenir prochain *l'atelier* qui donnera un emploi aux jeunes.

5° Si demain des subventions ne rendent pas possible un *équipement ménager rationnel*, particulièrement dans nos régions rurales.



M. BURON

6° Si une *réforme de l'enseignement* n'est pas adoptée dans la liberté, avec le concours et l'avis de *tous les éducateurs.*

7° Si un *équipement culturel* n'est pas mis en place pour compléter l'éducation familiale et scolaire.

8° Si un contrôle efficace ne redresse pas la *moralité des publications* et spectacles destinés aux jeunes.

9° Si les hommes prêts à vous représenter, et prétendant *défendre la famille*, agissent par ambition et ne sont pas sincères.

En votant, vous prenez une *lourde responsabilité.*

Trop d'hommes actuellement trouvent difficilement un terrain d'entente.

Vous, électrices, serez au moins d'accord sur ces *principes indispensables à la sauvegarde des foyers.*

Vous voterez toutes pour un député fidèlement attaché à un mouvement *essentiellement familial.*

*Vous voterez le 23 Novembre pour*

# ÉMILE HALBOUT

*Conseiller général de l'Orne*
*Maire de La Lande-Patry*
*Président de la Société de Crédit Immobilier de l'Orne*
*Président de la Caisse Agricole du canton de Flers*

**Candidat d'Union pour la 5e République**

Remplaçant éventuel : Henri BURON, Maire de La Ferrière-aux-Etangs

Imprimerie Catholique de Flers, 7-11-58